

Le secteur d'aide aux sans-abri sous le choc

Priorité : ne pas discréditer l'action des travailleurs sociaux sur le terrain

L'affaire du Samusocial a créé un véritable raz-de-marée politique dont les vagues ont touché jusqu'au secteur de l'aide aux sans-abri, puisqu'il s'agit du champ d'action du Samusocial. Les autres associations sont pour la plupart choquées par l'affaire. Craignant une éventuelle critique de leur action et de celle du Samusocial, elles insistent sur l'énorme travail, nécessaire, des acteurs sur le terrain, au quotidien.

Le rôle premier du Samusocial n'est pas d'enrichir des politiques, même si les rebondissements de ces derniers jours feraient presque oublier cette évidente assertion. Comme de nombreuses autres associations bruxelloises, le Samusocial a pour mission d'apporter de l'aide aux nombreux sans-abri de la capitale. Le Samusocial étant, en plus de ses missions quotidiennes à l'année, chargé de coordonner le Plan Hiver. Le récent scandale politique a

donc suscité une émotion forte au sein du secteur d'aide aux sans-abri. « Des politiques indécises », « des personnes immorales », « dire que cet argent aurait pu servir aux sans-abri... » sont autant de réactions qui se sont entendues dans les associations du secteur ces derniers jours.

Mais la toute première des réactions, en tout cas face à la presse, reste la suivante, pour les membres du secteur associatif d'aide aux précaires : il ne faut surtout pas jeter le discrédit sur les actions des travailleurs du Samusocial ou de toute autre ASBL œuvrant dans de domaine. « Nous avons de la peine pour les travailleurs du Samusocial », commente ainsi Jean Peeters, du Front commun SDF. « Nous avons énormément de respect pour leur travail. Ils doivent faire des actions avec les moyens du bord, ils travaillent énormément, dans des conditions qui peuvent être difficiles. »

Des propos qu'on retrouve

dans la dizaine d'associations que nous avons contactée. Ainsi, Cynthia Simpson, de l'ASBL solidarité Grands froids, qui

« Beaucoup de respect pour les travailleurs du Samusocial qui font avec les moyens du bord »
Jean Peeters, Front SDF

travaille souvent avec le Samusocial, parle de « personnes qui travaillent, comme dans les autres associations, en permanence dans l'urgence ». « Ce sont des travailleurs qui ne se plaignent jamais, qui ne

comptent pas les heures ». Tandis que les administrateurs, eux, comptaient bien.

Un décalage criant, entre la situation du public que vise le Samusocial et les autres ASBL, extrêmement précaire, le travail conséquent des personnes mobilisées sur le terrain, pour des salaires loin d'être mirobolants (beaucoup en Article 60), et les sommes importantes reversées à certains administrateurs de l'ASBL Samusocial. Un décalage qui ne passe pas, donc. Pourtant, au téléphone, certaines associations ont expliqué ne pas vouloir commenter le scandale, ou alors, sous couvert de l'anonymat. Car dans ce secteur qui demande tant de moyens, qui a tant besoin des subsides du public pour mener le mieux possible des actions et aider les personnes sans domicile, il n'est pas toujours évident de parler, de peur de perdre un financement public, ô combien nécessaire, en déplaçant aux politiques. ●

MARIE HAMONEAU

Financement du Samusocial

L'ASBL qui capte le plus de subsides pour les SDF

Si les associations que notre rédaction a contactées souhaitent avant tout mettre en avant le formidable travail des équipes du Samusocial, il n'en reste pas moins que l'importance accordée à cette ASBL plus qu'à d'autres a fait, et fait encore, débat. Le Samusocial recevrait de la Cocom 56 % de son enveloppe budgétaire allouée à l'aide aux sans-abri. Cela représen-

tera, en 2017, plus de 9,5 millions d'euros pour cette seule ASBL. En outre, le fédéral accorde 1,4 million d'euros par an au Samusocial. L'association est devenue, depuis sa création dans les années 1990, incontournable dans le secteur. La plus importante, et de loin, sur Bruxelles. Aucune autre association ne reçoit de tels millions. L'importance du Samusocial a été

renforcée d'année en année. Ainsi, en 2014, l'accord de majorité de la nouvelle législature a décidé de centraliser le Plan Hiver, avec un opérateur unique, le Samusocial, chargé de coordonner l'ensemble de l'accueil des sans-abri l'hiver.

Une décision qui a permis d'augmenter les lits, de trouver de nouveaux lieux d'accueil, ce que salue le secteur associatif bruxellois. Néanmoins, dès 2014, des voix s'élevaient pour pointer le fait qu'il n'était pas forcément sain qu'une seule ASBL recueille la grande majorité des subsides publics. D'autant plus que celle-ci était tenue par le PS Bruxellois, Yvan Mayeur et ses proches.

À côté des millions du Samusocial, des petites ASBL se débattent chaque année pour percevoir

1.000 ou 2.000 euros du public, quand ce n'est pas rien du tout. Les bénévoles doivent travailler d'arrache-pied pour trouver des moyens de poursuivre leurs actions d'aide aux sans-abri.

Par ailleurs, depuis des années, le secteur pointe le fait que la majorité des subsides sont alloués à l'aide d'urgence, qui agit comme un pansement, plutôt que des mesures de prévention, pour aider à sortir de la rue ou à ne pas y tomber du tout. Si des initiatives comme Housing First (aide à la remise en logement) se développent, avec le soutien notamment de la Cocom, les montants alloués pour ces solutions qui se veulent plus structurelles sont bien plus faibles. ●

M. H.

LAURETTE ONKELINX

« Le PS n'a pas tenté de bloquer l'enquête »

La présidente de la fédération bruxelloise du PS, Laurette Onkelinx, a démenti dimanche toute tentative de son parti de bloquer l'enquête du gouvernement régional sur le Samusocial.

Le cabinet d'avocats de Marc Uyttendaele, mari de Mme Onkelinx, représentant les intérêts du Samusocial, avait écrit le 6 juin dernier aux ministres Céline Fremault et Pascal Smet pour les informer que le gouvernement bruxellois n'avait pas le droit d'enquêter sur les rémunérations des membres du bureau du Samusocial parce qu'il s'agit d'une ASBL de droit privé. Ce

courrier avait suscité une vive polémique et accéléré la création d'une commission d'enquête au parlement bruxellois.

« *Le PS n'a pas essayé, en quoi que ce soit, de bloquer l'enquête* », a souligné Mme Onkelinx sur le

plateau de « C'est pas tous les jours dimanche » (RTL-TVi).

La députée a expliqué qu'il s'agissait là de dire le droit à propos d'une ASBL tout à fait privée. Il n'appartenait pas au gouvernement d'éplucher ses comptes, comme ceux de n'importe quelle autre ASBL de cette nature, mais le cas échéant au parlement. « *En quoi est-ce cho-*

quant de dire que c'est le parlement qui doit faire une enquête ? », a-t-elle ajouté.

Selon elle, M. Uyttendaele n'est pas l'avocat attiré des socialistes. « *Il est l'avocat d'hommes et de femmes politiques de gauche et de droite, c'est un spécialiste des pouvoirs publics, c'est un constitutionnaliste et un grand constitutionnaliste* ».

La présidente de la fédération bruxelloise n'entend pas comparer l'affaire du Samusocial à celle de Publifin. « *Ce n'est pas le*

même problème », a-t-elle affirmé, précisant qu'en une semaine, le bourgmestre de Bruxelles avait présenté sa dé-

mission.

Le PS fait face à une succession d'affaires. « *Oui, c'est extrêmement compliqué pour le PS en ce moment. Les fautes de quelques-uns entachent l'ensemble du parti* », a-t-elle souligné.

« *Nous prenons les décisions qui s'imposent quand des fautes sont commises* », a-t-elle ajouté, en précisant que tous les partis n'en faisaient pas de même. La députée fédérale a visé le cas d'Armand De Decker (MR), toujours bourgmestre d'Uccle malgré l'accumulation de révélations sur son rôle dans le Kazakhgate. ●

POLITIQUE

Ahmed El Ktibi pressenti au CPAS

Alors que le 8 juin dernier, Yvan Mayeur et Pascale Peraïta ont démissionné respectivement du poste de bourgmestre de la Ville de Bruxelles et de la présidence du CPAS de Bruxelles, la majorité au collège échevinal de la Ville se cherche encore un président de CPAS. Vendredi 9 juin, La Capitale vous annonçait dans ses colonnes que le MR lorgnait sur ce poste, mais les discussions n'ont pas abouti dans ce sens et il apparaît maintenant qu'Ahmed El Ktibi, actuel échevin des Espaces verts, serait le mieux placé pour succéder à Pascale Peraïta. Reste aussi à répartir au sein du collège les compétences de l'échevine démissionnaire Ans Persoons

(sp.a) qui a claqué la porte des négociations après la démission d'Yvan Mayeur. À moins qu'un nouvel échevin ne soit désigné?

NOUVELLE DÉPUTÉE

De son côté, le nouveau bourgmestre de la Ville de Bruxelles Philippe Close a déjà annoncé

qu'il quitterait son mandat de parlementaire bruxellois à la rentrée de septembre. Une décision qui ouvre la porte de l'hémicycle régional à Kenza Yacoubi qui deviendrait dès lors députée bruxelloise. Quatrième suppléante sur la liste PS en 2014, la Molenbeekoise avait obtenu quelque 160 voix de préférence. ●

DBX

Bruxelles n'a toujours pas de plan contre la pauvreté

La Cocom devrait pourtant en faire un tous les deux ans

Une ordonnance prévoit que, tous les deux ans, la Cocom doit établir un plan d'action bruxellois de lutte contre la pauvreté, sur base notamment des rapports bisannuels sur l'état de la pauvreté à Bruxelles. Mais depuis la nouvelle législature en 2014, aucun plan d'action n'a été élaboré. Le PTB demande aux ministres Fremault et Smet que des décisions soient prises d'urgence.

On estime qu'environ un tiers des Bruxellois vit sous le seuil du risque de pauvreté. La précarité des habitants de la capitale est plus importante qu'ailleurs dans le pays (le taux de risque de pauvreté en Belgique est de 15%, soit deux fois moins qu'à Bruxelles). Face à cette situation, les pouvoirs publics doivent conjointement mener des actions pour lutter contre la préca-

rité.

Au niveau de la Région, il est prévu que la Cocom (Commission communautaire commune de Bruxelles) mette sur pied un plan d'aide. Celle-ci doit, depuis une ordonnance de 2006, élaborer tous les deux ans un rapport sur l'état de la pauvreté à Bruxelles,

ainsi qu'un plan d'action de lutte. Deux plans ont été mis sur pied au cours de l'ancienne législature, en 2010 et en 2012.

Depuis 2014 et la nouvelle législature, des rapports sur l'état de la pauvreté ont bel et bien été réalisés par l'Observatoire de la santé et du social. Ceux-ci s'étaient plus particulièrement intéressés aux femmes et au non-recours aux droits sociaux. En revanche, le volet politique, à savoir l'élaboration d'un plan d'action de lutte contre la pauvreté, n'a jamais été finalisé, malgré l'ordonnance qui de-

mande que cela soit fait tous les deux ans.

Ceci pose problème selon le PTB qui a décidé de s'emparer de l'affaire. « *La Cocom est dans l'illégalité, un plan d'action aurait déjà dû être fait depuis longtemps* », remarque Claire Geraets, députée bruxelloise PTB. « *Je ne comprends pas très bien pourquoi il est si difficile de faire un plan d'action. Les chercheurs de l'Observatoire de la santé et du social font un travail sérieux et dans leur rapport, ils font des préconisations concrètes pour les politiques.* »

Claire Geraets a d'ailleurs interpellé ce mercredi 7 juin durant la commission des affaires sociales

les ministres compétents pour la politique d'aide aux personnes, Céline Fremault (cdH) et Pascal Smet (sp.a), leur demandant notamment quand un plan d'action de lutte contre la pauvreté sera présenté alors que, a fait remarquer la députée de l'opposi-

tion, « *il ne leur reste qu'à peine de deux ans avant la prochaine législature* ».

À plusieurs reprises pourtant, depuis 2014, Pascal Smet et Céline Fremault ont évoqué le plan d'action, précisant à chaque fois

qu'il serait « *bientôt présenté* ». Un sérieux retard qui ne plaît pas du tout au PTB bruxellois, pour qui l'urgence sociale se fait toujours plus grande. « *Le premier souci des Bruxellois, c'est la crainte de tomber dans la pauvreté et de ne pas pouvoir en sortir* », ajoute Claire Geraets. « *Il faut que ce soit la priorité du gouvernement. À Bruxelles aujourd'hui, on fait des plans pour les tunnels en urgence, très bien. Mais à quand un plan pour lutter contre un problème aussi grave que la pauvreté? Nous voulons des réponses claires, avec des objectifs, des budgets et des échéances.* »

MARIE HAMONEAU

Réaction

« Du retard, mais bientôt »

En réponse à l'interpellation de Claire Geraets (PTB) concernant l'absence de plan de lutte contre la pauvreté élaboré par la Cocom, la ministre Céline Fremault (cdH) a d'abord salué le travail des chercheurs chargés d'établir tous les deux ans un rapport sur l'état de la pauvreté à Bruxelles. Elle a notamment évoqué le rapport thé-

matique sur la sous-protection sociale, élaboré l'année dernière, et expliqué que des moyens allaient être dégagés pour que les travailleurs sociaux soient formés plus spécifiquement à cette thé-

matique.

Concernant le plan d'action de lutte contre la pauvreté, la ministre a rappelé qu'un groupe de travail intercabinet permanent est en place. « *Lors des éditions précédentes, différentes critiques ont été émises à l'égard de cet outil. Nous souhaitons donc intégrer ces remarques dans le prochain plan* », explique Céline Fremault. « *Une des critiques principales concerne la dimension insuffisamment concrète des plans précédents. S'ils mentionnent un certain nombre de mesures, les plans n'indiquent pas, par contre, les moyens concrets de*

leur mise en œuvre ni ne prévoient d'outils d'évaluation ». Et d'ajouter que les plans de lutte contre la pauvreté de l'ancienne législature étaient plutôt des « *catalogues de bonnes intentions* ».

Le futur plan d'action devrait donc, d'après la ministre, ne pas reproduire ces biais et proposer du concret. Le plan changerait par ailleurs de nom pour devenir le « *Programme bruxellois de lutte*

contre la pauvreté ». Enfin, la ministre Fremault a justifié le retard pris, en plus de la volonté de transformer le plan en quelque chose

de plus réalisable et évaluable, par les différents de pouvoir concernés qui doivent valider le contenu du prochain programme. « *Cependant, je tiens à vous rassurer: les dernières remarques et modifications ont été introduites ces dernières semaines et nous pourrions bientôt soumettre le plan au Collège réuni pour approbation et diffusion.* »

Une réponse qui n'a pas satisfait Claire Geraets du PTB, qui attend toujours de savoir quand exactement, sur quels thèmes et avec quels budgets le plan sera mis en place. « *On attend Godot.* »